



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

MAI 2018 - NUMÉRO 5

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyran | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossès-et-Baleyssac | Gironde-sur-Dropt | Hure | Lamothe-Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy-la-Longue | Saint-Hilaire-de-la-Noaille | Saint-Laurent-du-Plan | Saint-Martin-de-Sescas | Saint-Michel-de-Lapujade | Saint-Pierre-d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien-de-Monségur | Savignac.



UN REGARD
sur l'action de la CdC du RSG !

ÉCONOMIE

De nouvelles implantations
dans les zones
d'activités économiques

Page 3

AMÉNAGEMENT

GEMAPI : une nouvelle compé-
tence pour la préservation des
milieux aquatiques...

Page 4

DOSSIER CENTRAL

Le Budget 2018 de la
Communauté de Communes
du Réolais en Sud-Gironde

Pages 6 et 7

“

Madame, Monsieur,

ÉDITO

Le 1^{er} janvier 2017, vous le savez, notre Communauté de Communes (CdC) s'est agrandie et élargie à l'ouest. Épousant une fois de plus le tracé de la Garonne et des axes structurants de notre Sud-Gironde, elle a fait le choix de préserver son identité rurale et d'orienter son avenir vers la possibilité offerte aux habitants, anciens et nouveaux, de résider, de travailler, de se cultiver et de se divertir au sein même de notre territoire, en offrant des services publics d'un niveau comparable à des agglomérations de taille supérieure.

Après plusieurs années de réalisations intenses, après avoir livré deux nouvelles médiathèques à Gironde-sur-Dropt puis à La Réole ainsi qu'un nouvel équipement sportif et de loisirs à Auros, après avoir élargi le rayonnement de notre école de musique intercommunale et après avoir pris de nouvelles compétences (dont la prévention des inondations, sujet majeur du présent journal), nous souhaitons poursuivre nos efforts afin de vous offrir le cadre de vie le plus agréable, un cadre de vie vecteur d'épanouissement pour toutes et tous.

Nous voulons porter aujourd'hui une nouvelle dynamique pour notre territoire en lançant une réflexion autour d'un projet de territoire dont le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est la première pierre.

Les chantiers d'envergure se poursuivent par ailleurs.

Nous allons signer en 2018 les premiers achats de terrains pour la future piste cyclable en site propre Loubens - Fontet (par Gironde et La Réole). Nous finançons une étude d'implantation d'une pépinière d'entreprises sur notre territoire afin d'accompagner encore plus étroitement les nombreuses implantations d'entreprises nouvelles en cours sur le territoire.

Nous portons notre attention tout particulièrement sur l'entretien de nos bâtiments, ceux qui accueillent vos enfants dans le cadre d'activités. Nous souhaitons enfin lancer la phase opérationnelle de la future construction d'un siège administratif digne de ce nom pour votre Communauté de Communes ; un siège au sein duquel vous pourrez retrouver tous les services de la CdC qui œuvrent au quotidien pour notre territoire.

Il m'est apparu nécessaire de communiquer plus et mieux, afin de vous informer de nos travaux, de nos réalisations et surtout de nos projets. J'espère que vous saurez retrouver dans ce magazine (nouvelle formule) les nombreuses activités proposées par votre CdC, que ce soit dans les crèches, les centres de loisirs, les médiathèques, les accueils jeunes, dans les domaines du sport, de la culture ou du soutien aux associations qui sont les forces vives de notre territoire.

Bien cordialement,


Francis ZAGHET

Président de la Communauté de Communes
du Réolais en Sud-Gironde



Inauguration du Pôle sportif et de loisirs à Auros - Octobre 2017



Inauguration de la médiathèque à La Réole - Janvier 2018

SOMMAIRE

ÉCONOMIE P.3

De nouvelles implantations dans les zones d'activités économiques.

AMÉNAGEMENT P.4 et P.5

- PLUi : deuxième étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

- GEMAPI, une nouvelle compétence imposée par l'État pour rapprocher la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations des décideurs en matière d'autorisation de construire.

DOSSIER CENTRAL P.6 et P.7

Le Budget 2018 de la CdC.

ENFANCE / JEUNESSE P.8 et P.9

- La Jeunesse : une dimension à prendre en compte.

- Le numérique pour tous ! Dans les médiathèques intercommunales (La Réole et Gironde sur Dropt)

- Les Accueils de Services Publics (ASP), une réponse de proximité

- Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

SPORT & CULTURE P.10 et P.11

- Le sport sans modération avec Cap 33 !

- Le Pôle Sportif et de Loisirs intercommunal à Auros

- Aire de familles : une belle journée à partager en famille.

- Inscriptions à l'école de musique

CARTE P.12

Les équipements du territoire

Journal édité par la CdC du Réolais en Sud-Gironde - 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole 05 56 71 71 55 - contact@reolaisensudgironde.fr - www.reolaisensudgironde.fr - Mai 2018 - Édité à 13 000 exemplaires sur du papier Couché satin 115g. PEFC fabriqué en Europe.

Direction de la publication : Francis ZAGHET, Président de la CdC du RSG / Rédaction en chef : Francis DUSSILLOLS / Rédaction par les services de la CdC du RSG et par la Commission Communication / Conception-réalisation : Annabelle Guerre / Impression : Maumy Impression / Crédits photos : CdC du RSG, Two architectes, Annabelle GUERRE, Mairie de La Réole, Fotolia.



ÉCONOMIE

DE NOUVELLES IMPLANTATIONS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



ZONE 1 : ÉCOPOLE À LOUPIAC DE LA RÉOLE

Le décollage de la zone d'Écopole à Loupiac de La Réole se confirme avec la réalisation d'un projet de "self stockage" d'environ 500 m² sur un terrain de 3 800 m² développé par la société MPB Box. Cette nouvelle activité trouve tout son sens sur notre territoire idéalement desservi par l'autoroute Bordeaux Toulouse. Les déménagements, mobilités professionnelles, manque de place, besoin de stockage de matériel professionnels ou d'archives constituent autant de potentiel de clientèle pour ce garde meuble moderne entièrement sécurisé qui sortira de terre pour le second semestre 2018 !

AFN Visserie Boulonnerie, société localisée actuellement à Frimont à La Réole et spécialisée dans la distribution de fixations métalliques depuis plus de 20 ans, va très prochainement prendre possession de son nouvel établissement sur la Zone Écopole. Cet outil plus fonctionnel et spacieux va permettre à l'entreprise de poursuivre son développement sur le marché français et international.

Un autre projet va prochainement voir le jour **sur cette même zone d'activités**. Il s'agit d'une station de **lavage en libre-service** qui là aussi trouve toute sa place le long de la RD 9 qui voit chaque jour 4 500 véhicules passer à cet endroit. La proximité du garage Vial récemment installé renforce la pertinence du projet !

Trois autres compromis de vente sont en cours pour des projets de nature artisanale. Enfin d'autres projets sont en cours de négociation confirmant l'intérêt que suscitent ces terrains à vocation artisanale et commerciale à proximité de l'échangeur 4 de l'autoroute A62 Bordeaux Toulouse.

Les aménagements qualitatifs de cette zone, sa grande accessibilité et des prix de cession très compétitifs (entre 9€ HT et 11€ HT / m²) rendent cette zone d'activités extrêmement attrayante.



ZONE 2 : BOIS MAJOU À AILLAS

Du côté de Bois Majou Sud à Aillas, les travaux importants du **nouveau site des Etablissements Raymond** sont en voie d'achèvement (13 500 m² de plateforme de négoce de vin). Les bâtiments doivent être livrés pour le mois de mai 2018 pour une mise en service dans la foulée.

La concrétisation de ce projet témoigne de la pertinence de l'aménagement de la ZAE Bois Majou Sud destinée à accueillir des activités de négoce, logistique et industrielle sur des terrains de grandes surfaces avec tous les réseaux et les aménagements nécessaires pour ces activités.

D'autres projets sont également en cours de négociation sur des terrains proches de ce site.

**ENCORE QUELQUES
OPPORTUNITÉS POUR
VOTRE ENTREPRISE !
Contact : 05 56 71 36 44**



AMÉNAGEMENT

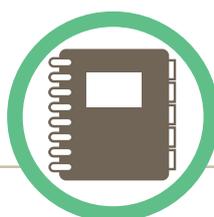
PLUi

DEUXIÈME ÉTAPE DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

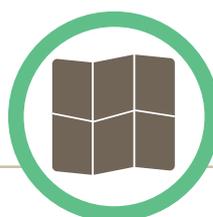


**LE DIAGNOSTIC
DU TERRITOIRE**
*Quelle est la situation
actuelle ?*

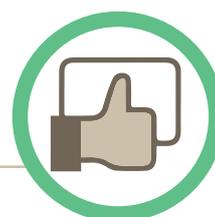
Mai
2018



LE PADD
Projet d'Aménagement
et de Développement
Durable
Quel territoire voulons-nous ?



**LA TRADUCTION
RÉGLEMENTAIRE**
*Comment atteindre
notre but ?*



**ARRÊT & VALIDATION
DU PROJET DE PLUi**
*Qu'en pensent les partenaires
et la population ?*

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

La phase de diagnostic est aujourd'hui terminée. Elle a permis de dresser un portrait du territoire au travers des analyses statistiques et documentaires, des visites de terrain, de rencontres avec les acteurs du territoire. Ce diagnostic permet de faire un bilan des atouts et des contraintes mais également de fixer les grands enjeux du PLUi du territoire.

Les élus travaillent actuellement à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Pour plus d'informations, des documents sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : www.reolaisensudgironde.fr
Rubrique : Urbanisme

Dans chaque mairie de la Communauté de Communes, un registre de concertation est disponible. Il restera en mairie tout au long de la procédure de conception du PLUi, jusqu'à l'arrêt du PLUi par le conseil communautaire. Vous pouvez y consigner vos demandes ou observations en lien avec la démarche de PLUi.

LE PLH

En parallèle du PLUi, les élus travaillent à la définition du Programme Local de l'Habitat (PLH), document stratégique de la politique locale de l'habitat. À partir d'un diagnostic de la situation existante, le PLH définit les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements et de places d'hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les territoires.

CONCERTATION SPIRAL

La Communauté de Communes a engagé une démarche de concertation innovante dans le cadre du PLUi : la méthode SPIRAL. Elle propose de se pencher sur la question du bien-être. La mise en place de cette méthode dans le cadre d'un PLUi a reçu le premier prix de la chaire CHRISALIDH - Innovation sociale et territoires - de l'université de Bordeaux.



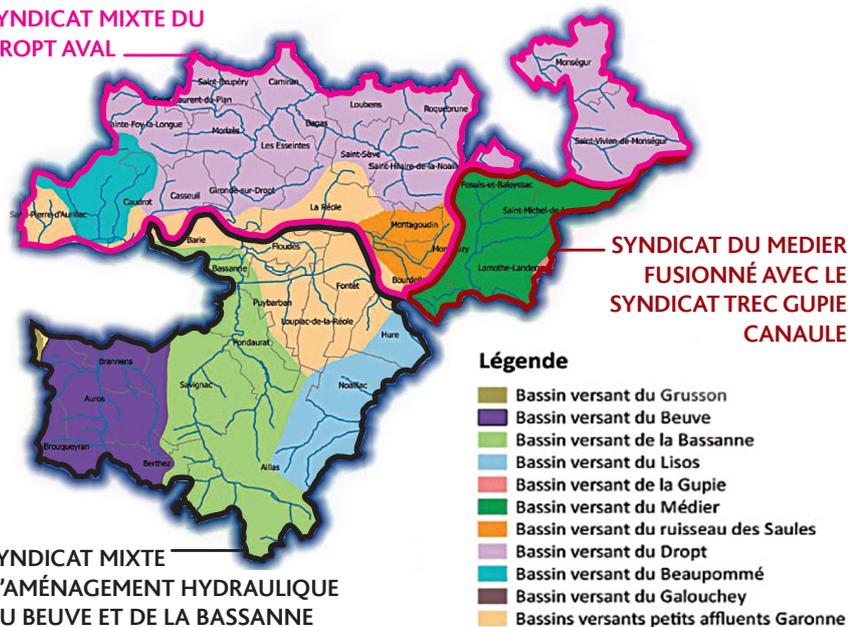
GEMAPI, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE POUR RAPPROCHER LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS...

Depuis le 7 septembre 2017, la Communauté de Communes a pris la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations". La Gemapi couvre quatre champs d'intervention :

- 1 / L'aménagement des bassins et sous-bassins hydrographiques ;
- 2 / L'entretien des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ;
- 3 / La défense contre les inondations et la mer (digues) ;
- 4 / La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques.

Pour mettre en œuvre la compétence sur le volet "Gestion des Milieux Aquatiques", la Communauté de Communes va s'appuyer sur des syndicats gestionnaires de bassins versants :

SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU BEUVE ET DE LA BASSANNE

Sur le volet "Prévention des inondations", la Communauté de Communes a la responsabilité de définir et d'entretenir les systèmes d'endiguement (digues et ouvrages hydrauliques). Pour cela, elle s'appuiera notamment sur la compétence des membres des associations de riverains qui gèrent actuellement des digues.



1 - L'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause les droits et devoirs des propriétaires.

Ainsi le propriétaire riverain est toujours responsable de l'entretien du cours d'eau (libre écoulement des eaux) et de la préservation des milieux aquatiques.

2 - L'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause le pouvoir de police du maire sur les risques. Il doit informer préventivement les administrés, assurer la mission de surveillance et d'alerte, organiser les secours en cas d'inondations.

Contact : Service Urbanisme 05 56 71 36 44



À QUOI VA SERVIR LA NOUVELLE TAXE GEMAPI ?

Afin de financer cette nouvelle compétence, onéreuse, transférée par l'Etat, la CdC fait le choix de provisionner des moyens financiers afin d'engager des études liées au risque inondations ; elle mobilise pour cela la possibilité offerte par l'État d'une nouvelle "taxe GEMAPI" qui sera supportée par l'ensemble des ménages du territoire mais aussi par les entreprises pour un total avoisinant les 229 000 € (pour 24 000 habitants), répartie par les services fiscaux entre la taxe d'habitation (TH), les taxes foncières (TF) et la cotisation foncière des entreprises (CFE). Une subvention du budget principal de la CdC complète l'équilibre pour 30 900 €.

En 2018, la CdC fait donc le choix de recruter un technicien chargé de la mise en place et de l'animation de cette nouvelle compétence, en lien avec tous les acteurs concernés du territoire.

Cette nouvelle taxe permettra de donner les moyens aux syndicats de rivières de gérer les milieux aquatiques (120 000 €), de lancer les premières études de danger en matière d'inondations (70 000 €), d'effectuer les travaux d'urgence et d'acheter le matériel nécessaire aux réparations (18 500 €), de financer les moyens humains et matériels de gestion (51 400 €).



DOSSIER CENTRAL

LE BUDGET 2018 DE LA CDC

En 2018, les 3 principaux équipements projetés par les élus en 2014 sont désormais ouverts au public : la médiathèque Jean Pauly à Gironde sur Dropt (ouverture en avril 2016), le pôle sportif et de loisirs à Auros (octobre 2017), la médiathèque située au Rez-de-Jardin du Prieuré des Bénédictins à La Réole (décembre 2017).

Le budget 2018 de la Communauté de Communes (CdC) supportera en année pleine les charges liées au déploiement du réseau de lecture publique, y compris dans les bibliothèques de proximité et un vaste programme de mise à niveau des bâtiments communautaires.

BUDGET PRINCIPAL 2018 :
(En millions d'euros)

15,332 M€



FONCTIONNEMENT



10,694 M€

INVESTISSEMENT

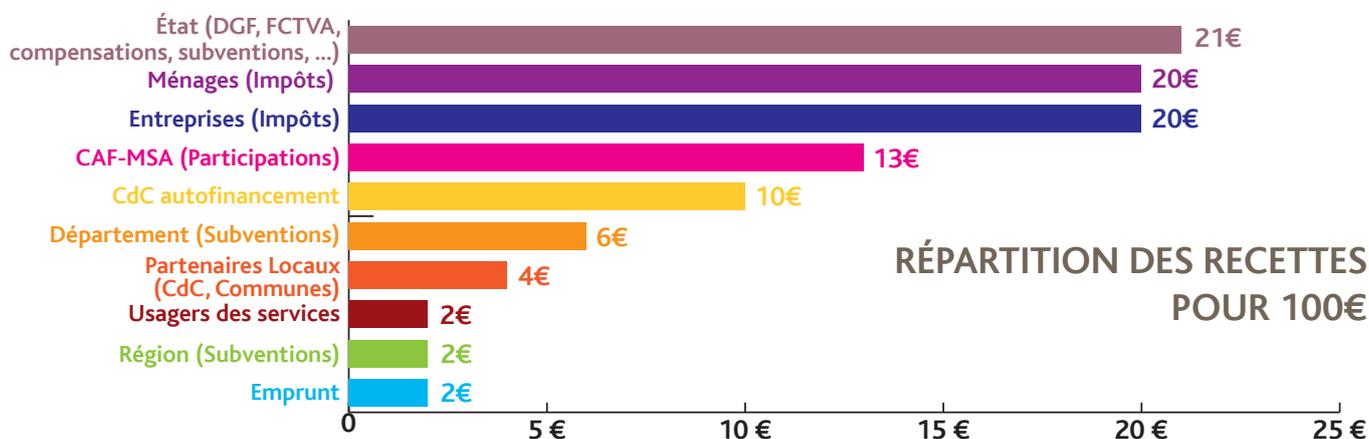


4,638 M€

Avec la reprise du résultat 2017, le budget principal 2018 s'équilibre à plus de 10,694 millions d'euros en section de fonctionnement et près de 4,638 millions d'euros en section d'investissement.

D'OÙ VIENT LE FINANCEMENT ?

Les ressources réelles de fonctionnement de la CdC s'élèvent à environ 8,602 millions d'euros, provenant principalement des impôts et taxes qui stagnent, des dotations de l'État et participations des partenaires en fonctionnement en baisse, des participations des familles qui stagnent.



RÉPARTITION DES RECETTES POUR 100€

Comme en 2017, il n'y aura pas d'augmentation des impôts en 2018. Les taux sont donc maintenus à 9,65% pour la Taxe d'Habitation (TH) ; à 2% pour la Taxe sur le foncier bâti (TFB) ; à 3,76% pour la Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) ; à 25,95% pour la Cotisation Foncière des entreprises (CFE).

DEPUIS 2016 : LES TAUX INTERCOMMUNAUX RESTENT STABLES

9,65%

Taxe d'Habitation (TH)

2,00%

Taxe Foncière sur le Bâti (TFB)

3,76%

Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)

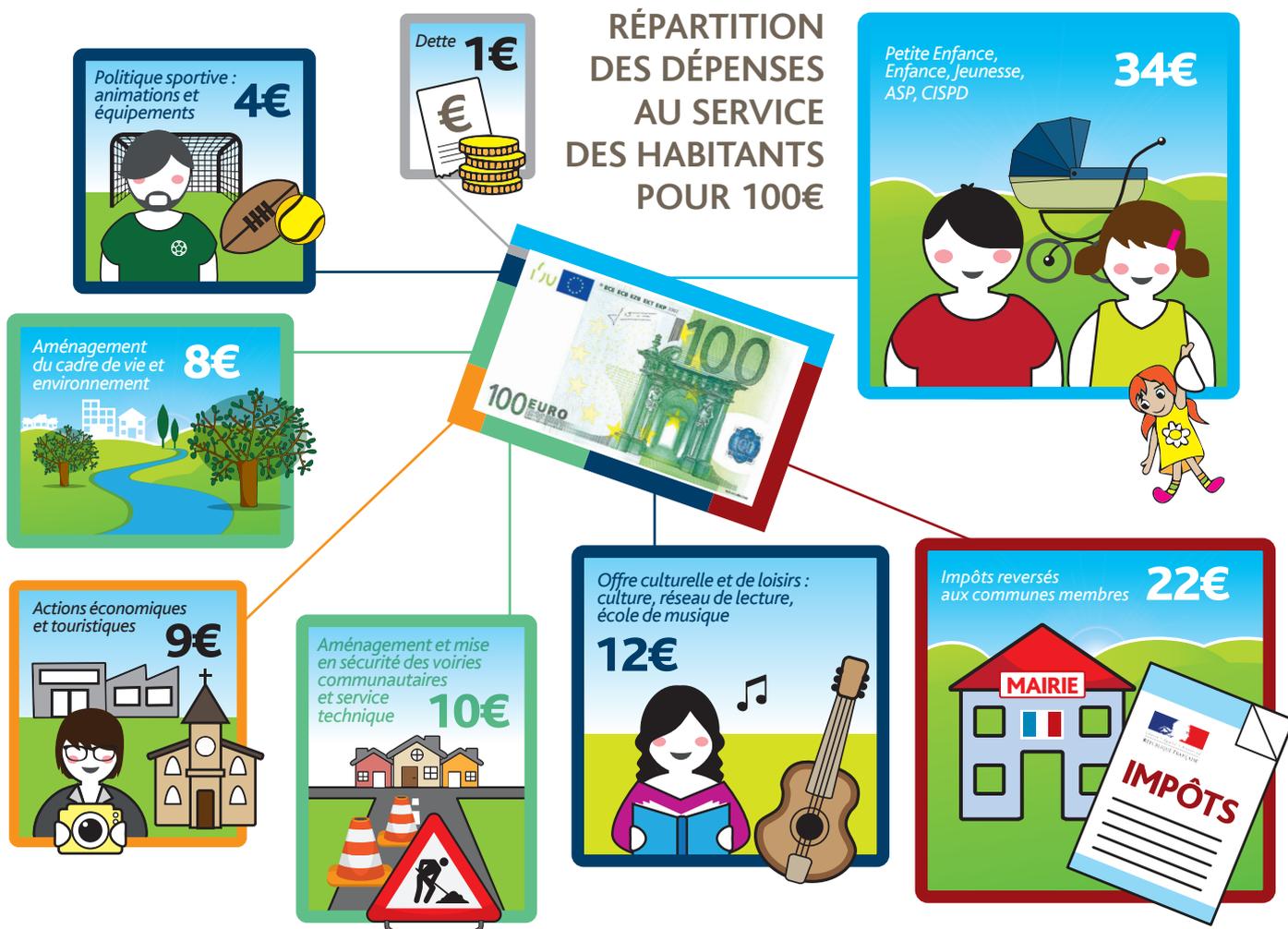
25,95%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

La dette de la CdC par habitant s'élève à 100,5 €/habitant (voire seulement 55 €/habitant en ne prenant en compte que le budget principal) fin 2018, en comparaison de la moyenne nationale des EPCI 800€/ habitant.

À QUOI SONT UTILISÉES LES RESSOURCES DE LA CdC ?

Les dépenses courantes sont principalement constituées de la rémunération des agents qui interviennent dans la vingtaine de services publics que gère la CdC (4 crèches, 4 accueils de loisirs, 2 médiathèques tête de réseau et les équipements de proximité, un pôle sportif, des accueils de services publics d'accès aux droits...), des reversements d'une part des impôts perçus aux budgets des communes, des subventions et participations versées aux acteurs locaux, des dépenses générales, des charges financières très réduites.



Une hausse de 18% du soutien aux partenaires et associations locales :

La CdC renforce son soutien aux acteurs locaux institutionnels notamment pour permettre les opérations d'amélioration de l'habitat, aux associations dans les domaines du tourisme, de l'économie, du soutien aux artisans et commerçants, du social, du sport et de la culture. Un seul exemple, la nouvelle section Judo au collège de la Réole (sept. 2018) n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien financier de la CdC.



(153 000€)



(20 785€)



(96 676€)



Une épargne de 1,455 millions d'euros réinvestie au service du territoire pour les projets suivants :

- Les restructurations des voiries communautaires pour 370 000 € ;
- En matière de tourisme, l'acquisition de terrains pour permettre au Conseil Départemental d'entreprendre les travaux pour un itinéraire piétons et cycles (piste cyclable en site propre) de Loubens à Fontet pour 300 000 € ; L'aménagement de l'aire du Flahutat pour 40 000 € ; Le soutien à la réhabilitation du centre de Beauséjour pour 10 000 € ;
- 287 000 € pour l'élaboration du PLU intercommunal et l'ajustement de quelques PLU communaux ;
- L'équipement mobilier et matériel des bibliothèques de proximité et point relais, et l'acquisition du premier fonds documentaire pour 139 000 € ;
- En matière d'économie locale 81 000 € pour la réalisation d'une étude pour l'implantation d'une pépinière d'entreprises, pour le développement d'une Zone d'activités, pour l'aide à l'amélioration de façade et la rénovation des commerces ;
- Le matériel, le mobilier et la mise à niveau des structures enfance, jeunesse, petite enfance pour 65 000 € ;
- Des aides pour l'amélioration de l'habitat en centre-bourg de La Réole pour 63 000 € ;
- Du matériel et le mobilier pour les équipements sportifs, pour le parc de matériel scénique mis à disposition des associations, pour l'école de musique pour 22 000 € ;
- Des crédits pour la réalisation d'un siège administratif pour la CdC.



ENFANCE / JEUNESSE

LA JEUNESSE : UNE DIMENSION À PRENDRE EN COMPTE !

La démarche enfance jeunesse a été initiée le 18 juillet 2017 par les élus de la Commission Jeunesse et confortée par une délibération du Conseil Communautaire. La Communauté de Communes a fait le choix de s'engager dans un travail de fond afin de redéfinir sa politique en direction des adolescents et des jeunes adultes.

Plus d'informations sur :

www.reolaisensudgironde.fr

Rubrique :
Enfance / Jeunesse.
ou au 05 56 71 71 55



À Surveiller
Programmes
de l'été 2018 :
sortie prochaine
début juin...

Après une phase de concertation avec les jeunes, leurs familles, les partenaires et les élus qui a permis d'élaborer un diagnostic définissant les besoins sur notre territoire, la démarche a abouti aux 4 axes de développement suivants :

- **Améliorer la concertation**, la coordination et renforcer la coopération entre les acteurs jeunesse sur le territoire, pour rendre plus lisible l'information et les actions ;
- **Valoriser le pouvoir d'agir des Jeunes** pour favoriser leur bien-être, par leur implication, le développement de chacun et la confiance que nous leur donnons ;
- **Accompagner la Jeunesse** dans son accomplissement personnel et professionnel ;
- **Intégrer la dimension rurale de notre territoire** et la question de mobilité dans les actions conduites.

À partir de ces axes, avec les partenaires locaux, le service Enfance Jeunesse a défini des actions concrètes à mener sur 3 ans.

Une des actions emblématiques de cette démarche consiste en la redéfinition du Point Rencontre Jeunes de La Réole en un lieu hybride et évolutif : un espace multi-ressources, de proximité, de loisirs, d'information, d'échange et de soutien à l'implication citoyenne. Ce lieu devrait pouvoir ouvrir prochainement.

N'hésitez à vous tenir informé de la vie du service jeunesse sur  "PRJ de La Réole - Espace Jeunes d'Auros" !

Les Accueils de Loisirs (3-13 ans) et les Accueils Jeunes (12-17 ans) du territoire préparent les programmes de cet été. Comme les années précédentes, vos enfants et vos jeunes se verront proposer des activités ludiques et variées, sur des thématiques sportives, culturelles et artistiques, encadrées par des équipes d'animations diplômées et expérimentées : Mini Camps, séjours, stages et sorties ponctueront des moments conviviaux entre amis.

Les programmes d'activités seront en ligne sur le site de la Communauté de Communes et sur les pages Facebook des structures début juin. Alors n'oubliez pas d'inscrire vos enfants, et surtout de réserver !

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS ! DANS LES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES (LA RÉOLE ET GIRONDE-SUR-DROPT)

Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone ou une liseuse peut être compliqué... Et dans le même temps, il est presque impossible aujourd'hui de trouver du travail, de s'inscrire à une formation ou d'accomplir des démarches administratives sans disposer d'un minimum de connaissance dans le domaine du numérique. C'est pourquoi les bibliothécaires du Réseau de lecture publique proposent régulièrement des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation des outils informatiques.

Afin que l'apprentissage commence dès le plus jeune âge, les médiathèques réalisent des ateliers d'initiation à la culture numérique dès 8 ans...

**Prochain cycle en partenariat avec la DGFIP :
"Déclarer ses impôts en ligne"
(créer sa boîte mail, naviguer sur Internet...).**

mediatheques.reolaisensudgironde.fr



Plus d'informations :
la Médiathèque La Réole,
Esplanade Charles de Gaulle
Tél. 05 56 71 92 98
-
la Médiathèque
Gironde sur Dropt
Tél. 05 56 61 18 73

LES ACCUEILS DE SERVICES PUBLICS (ASP), UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Les Accueils de service public (ASP) : c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Vous y trouverez des permanences de nombreux partenaires tels que : MDSI, Mission Locale, Info droits, Association Familles Laiques. Mais ce sont aussi des Points Service CAF, MSA, CPAM, CARSAT et Pôle-emploi animés par les chargées d'accueil.

Cette année, deux nouveaux partenaires nous ont rejoints, l'APEFEM et son bus itinérant qui circule dans les communes de notre CdC pour être au plus proche des usagers. La plateforme mobilité T-CAP portée par l'association CAP SOLIDAIRE propose un accompagnement des usagers dans leur projet de mobilité, par des formations et informations sur les différents modes de déplacements : à pied, transport en commun, deux roues, quatre roues. Ce service s'adresse en particulier aux personnes en insertion professionnelle à qui elle propose du conseil individuel.

Pour plus d'informations, Contactez :

ASP Auros / Nathalie Tauzin

Du Mardi au vendredi 10h-12h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h-16h
1 rue Castelnaud d'Auros 33124 AUROS

Tél. 05 56 65 20 16

asp.auros@reolaisensudgironde.fr

ASP Monséguir / Agnès Duquesnois

Mercredi et Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Jeudi de 9h-12h
24, place Darniche 33580 MONSEGUR

Tél. 05 56 61 07 52

asp.monsegur@reolaisensudgironde.fr

VOUS RECHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?



Que vous soyez parents ou futurs parents, des places sont encore disponibles pour la rentrée de septembre 2018. Le service Petite Enfance (0 à 3 ans) de la CdC vous propose une diversité d'accueils répondant à une diversité de besoins : accueil collectif, familial, Relais d'Assistantes Maternelles... (voir carte en page 12)

**Pour plus d'informations, contactez les animatrices
Guichet Unique Petite Enfance (GUPE).**

Pascale BARBAT

- RAM de La Réole (mardi et jeudi après-midi et vendredi) - 05 56 71 87 99

ram.lareole@reolaisensudgironde.fr

- RAM d'Auros (lundi) - 09 64 34 21 46

Nathalie FOURNIER

- RAM de Monséguir (mardi et mercredi après-midi) - 05 56 61 02 94

Informations importantes

- **Multi accueil Saint Pierre d'Aurillac** : les familles résidant sur les communes de Verdelais, St Macaire, Semens, St André du Bois, Pian sur Garonne, St Maixant, St Germain de Graves et St Martial peuvent déposer un dossier d'inscription au multi accueil. Les familles résidant à St Laurent du Bois peuvent faire une demande d'inscription pour la Halte garderie itinérante.

- **Multi accueil de Monséguir** : les familles résidant sur les communes de Castelmoron d'Albret, Coutures, Cours de Monséguir, Dieulivol, Landerrouet sur Ségur, Mesterieux, Neuffons, Le Puy, Rimons, St Sulpice de Guilleragues, Ste Gemme, Taillecevat peuvent déposer un dossier d'inscription au multi accueil.





SPORT & CULTURE



CET ÉTÉ, AVEC CAP33 LE SPORT SANS MODÉRATION !

CAP33



Canoë, Tir à l'arc, Equitation, Zumba, Yoga, Plongée, ULM, Para-moteur, Squash... : les animations proposées sont nombreuses.

C'est reparti pour un été de folie au service des sports de la CdC. Organisateur local du dispositif CAP 33 en partenariat avec le Département, nous vous proposons cet été une multitude d'activités pour les familles, les jeunes et les seniors du territoire.

Rendez-vous du jeudi 5 juillet au jeudi 30 août 2018 pour découvrir et pratiquer un large panel de sports, sur les communes de La Réole, Fontet, Gironde sur Dropt, Monségur, Auros, Caudrot.

27 associations locales sont partenaires du dispositif, ainsi que 10 comités départementaux conventionnés avec le Département. Ce partenariat favorise, sur notre territoire rural la pratique du sport en famille et permet, durant cette belle période estivale, de découvrir différents sports.



Retrouvez les programmes d'activités à partir du 1^{er} juillet sur notre site internet : www.reolaisensudgironde.fr, rubrique : Sport ou sur  sport en réolais en sud gironde.

NOUVEAUTÉ !

LE PÔLE SPORTIF ET DE LOISIRS INTERCOMMUNAL À AUROS

Inauguré en octobre 2017, il accueille depuis : scolaires, jeunes, élèves de l'école de musique et adhérents des associations locales...

Le Pôle Sportif et de Loisirs Intercommunal est un bâtiment mutualisé et évolutif répondant à une multiplicité de besoins : au delà d'un simple gymnase dédié à la pratique de sports collectifs, il comporte un dojo de 100m², des salles destinées à la pratique musicale et un espace Jeune, plébiscité par les participants qui trouvent des synergies entre le lieu de rencontre pour les jeunes et la pratique sportive.

Une fréquentation importante dès la première année : pour la saison sportive 2017/2018, 17 structures ont occupé l'équipement dont 13 associations sportives, 2 établissements scolaires, 1 accueil jeunes qui fonctionne durant les périodes de vacances scolaires ainsi que l'école



de musique intercommunale. Totalisant environ une centaine d'heures d'utilisation par semaine pour les espaces précités, le premier planning d'utilisation est bien rempli.

Une pratique du sport dans de bonnes conditions : conçu pour un usage polyvalent, le dojo peut accueillir les sports de combat mais aussi d'autres activités comme le yoga, la gymnastique ou encore la danse dans le cadre de la pratique de l'éducation physique et sportive scolaire notamment. La grande salle d'évolution a été pensée de manière à favoriser le confort acoustique, thermique mais surtout sportif avec un revêtement de haute technicité assurant aux utilisateurs sécurité, confort et performance. Elle est également spécifiquement équipée pour accueillir le tir à l'arc.

AIR(E) DE FAMILLES

UNE BELLE JOURNÉE À PARTAGER EN FAMILLE !

Pour cette 3^e édition, la manifestation "Aire de Familles" se déroulera le Samedi 2 juin 2018 à partir de 10h à la plaine des sports de Saint-Martin-de-Sescas. À travers des concerts, des ateliers ludiques et créatifs et des spectacles, la CdC met en lumière la richesse du tissu associatif local mais aussi les compétences de l'ensemble de ses services pour un évènement festif et convivial en direction des familles et plus généralement de tous les publics. Avec en ouverture un concert de l'École de musique intercommunale, Aire de Familles proposera un programme d'activités diverses et variées réparties sur la journée pour se terminer par la représentation de deux spectacles :

- Le premier en direction de la petite enfance (sur inscription) qui met en scène les artistes Laura Truant et Martine Benarous à travers une comptine s'intitulant "Le voyage de Léontine"
- Un spectacle de théâtre de rue burlesque, grand public proposé par la compagnie L'Arbre à Vâches "M. et Mme Poiseau".

N'hésitez pas à télécharger le programme sur le site internet de la CdC !



Le bâtiment abrite aussi un "espace jeunes" destiné aux jeunes du territoire (11/17ans). Il s'agit d'un lieu convivial, de rencontres, d'échanges et de détente, vous trouverez le programme sur le site internet de la CdC. Enfin, le pôle sportif et de loisirs héberge aussi une des 3

antennes de notre école de musique intercommunale qui propose des enseignements musicaux tant individuel que collectif dans des salles conçues pour cet usage.

Le dynamisme généré par cet équipement a permis de créer un nouveau club de badminton sur la commune d'Auros.

Tout projet lié à la création d'association sportive en lien avec l'arrivée de cet équipement fera l'objet d'un accompagnement dans sa mise en place par le service des sports (05 56 71 71 55) et les comités sportifs départementaux.

Adresse : 1 rue du Château d'eau 33124 Auros



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT LA RENTRÉE !

L'école de musique du Réolais en Sud-Gironde participe au rayonnement culturel de la CdC dont elle est un élément moteur. Elle se déploie sur trois sites de proximité : Auros, La Réole et Monségur. Elle accueille près de 350 élèves de tous les âges. De l'éveil musical à l'orchestre "Entre Deux Sons", du classique aux musiques actuelles en passant par le jazz et les musiques du monde, du trombone au violon en passant par le ukulélé, l'école de musique du Réolais en Sud-Gironde offre une variété dans l'enseignement et la découverte instrumentale individuellement ou en collectif. Stages, concerts, auditions et participation à des évènements du territoire (Fête de la Musique, Aire de Familles, 24h du swing, festival de l'orgue de La Réole...) sont autant d'occasions pour les élèves de se produire en public. Depuis la rentrée 2017, l'école de musique est engagée dans une démarche de réflexion collective sur son projet global (établissement et pédagogique) afin de répondre au mieux aux évolutions qu'elles soient territoriales ou pédagogiques.

Rendez-vous :

SAMEDI 2 JUIN : Aire de Familles #3
à St Martin de Sescas à partir de 10h00
MERCREDI 6 JUIN : "Concert à la campagne"
à Lamothe-Landerron à partir de 19h00

Plus de renseignements sur :
reolaisensudgironde.fr

inscrivez-vous dès à présent en téléchargeant
la fiche d'inscription sur le site de la CdC,
rubrique : Culture ou École de musique



CARTE

LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

TERRITOIRE AU 1ER JANVIER 2017
32 000 HECTARES
41 COMMUNES
24 000 HABITANTS



- Bureaux administratifs de la CdC
- Accueil de Services Publics / Point Service CAF
- Hôpital et Maison de Santé Rurale (La Réole)
- Écoles de musique (sites d'enseignement)
- Médiathèques / Bibliothèques de proximité
- Base nautique
- Piscines municipales
- City-Stades intercommunaux
- Gymnases communaux
- Pôle sportif et de loisirs
- Zones d'Activités Économiques
- Pôle Nature de plein-air
- Multi-Accueils (crèches)
- Relais Assistantes Maternelles
- Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Points Rencontre Jeunes
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement



Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

HORIZONS GARONNE

L'info de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde

41 communes : Aillas | Auros | Bagas | Barie | Bassanne | Berthez | Blaignac | Bourdelles | Brannens | Brouqueyrans | Camiran | Casseuil | Caudrot | Floudès | Fontet | Fossés-et-Baleyssac | Gironde-sur-Dropt | Hure | Lamothe-Landerron | La Réole | Les Esseintes | Loubens | Loupiac de La Réole | Mongauzy | Monségur | Montagoudin | Morizès | Noaillac | Pondaurat | Puybarban | Roquebrune | Saint-Exupéry | Sainte-Foy-la-Longue | Saint-Hilaire-de-la-Noaille | Saint-Laurent-du-Plan | Saint-Martin-de-Sescas | Saint-Michel-de-Lapujade | Saint-Pierre-d'Aurillac | Saint-Sève | Saint-Vivien-de-Monségur | Savignac.